

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FÉVRIER

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Ce débat d'orientations budgétaires doit nous guider pour l'élaboration du budget 2023.

Notre budget va traduire la mise en œuvre de notre projet de territoire, il doit refléter notre ambition commune pour le territoire.

Même si les incertitudes et l'instabilité du moment liées au contexte économique et social que nous connaissons rendent l'exercice plus délicat et difficile - pour autant - notre feuille de route doit rester notre priorité.

Nous devons adapter notre cap tout en préservant notre projet initial malgré les crises que nous traversons et qui s'imposent à nous - qu'elles soient sanitaires, sociales ou économiques.

La crise de l'énergie, le coût des matières premières et l'inflation viennent impacter lourdement notre exercice de gestion sur le plan du fonctionnement et de l'investissement. Nous devons reconsidérer nos perspectives, nos modes de fonctionnement. Nous avons dû collectivement travailler l'inventaire des possibles, échanger sur des solutions pour trouver des pistes d'économies et de ressources nouvelles.

Sur le sujet des énergies, nous avons déjà agi, puisque nous connaissons une baisse de 2 GWh par an de notre consommation énergétique depuis 2018. Les dernières mesures prises également ont été : baisse de la température de l'eau dans les piscines, port du bonnet de bain obligatoire, adaptation des températures de chauffe dans les bureaux, les gymnases, coupure de l'éclairage dans les zones d'activités à des horaires déterminés. Ces décisions - de bons sens - doivent s'inscrire dans le temps et amorcent un travail plus approfondi en matière de sobriété énergétique que nous devons intensifier.

LE CONTEXTE POUR CONSTRUIRE LE BUDGET 2023

- Le budget 2023 est construit dans un **contexte économique incertain** avec un contexte géopolitique international à l'origine de tensions économiques :
 - Flambée des **prix de l'énergie**
 - Un **taux d'inflation** non connu depuis les années 80 : 4.2% (selon la loi de finances 2023)

- **Taux d'intérêt**
- **Des perspectives qui incitent à la prudence budgétaire**
 - Poids de la dette publique qui atteint 111.5% du PIB en 2022 (2 945 Mds€) : quelle trajectoire sera envisagée pour le redressement des finances publiques ?
 - Suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) compensée par l'attribution d'une fraction de la TVA
- **Un contexte local : une situation financière fragile et fragilisée**
 - Saint-Lô Agglo dispose de **charges de structure rigides**
 - Saint-Lô Agglo a **des contributions statutaires obligatoires très importantes : + de 10 M€**
 - Contribution au Point Fort Environnement (7,2M€)
 - Contribution au Pôle hippique (130 000€)
 - Contribution au SDIS (2,7M€)
 - Contribution à Manche Numérique sur le déploiement de la fibre optique (540 000€)
 - Le bilan des transferts de compétences a mis évidence l'inadéquation entre le coût des compétences transférées et les moyens financiers transférés par les communes. Il **manque 6.4M€/an** à l'Agglo depuis la fusion pour exercer ses compétences (soit 79.9€/hab)... **soit 32M€ sur ces 5 dernières années**
 - **Le surcoût énergétique est évalué à 2.2 M€** pour l'agglo

LA LIGNE DE CONDUITE POUR CONSTUIRE LE BUDGET 2023

Travail collectif

Prudence budgétaire (maîtrise et adaptation des dépenses de fonctionnement)

Investir pour l'avenir sur les économies d'énergie

Ce sont les 3 axes principaux qui vont guider l'élaboration budgétaire.

LES FAITS MARQUANTS DU BUDGET 2023

- La prise en régie du **transport scolaire** et la mise en service du **nouveau service de location de vélo**



- La nouvelle tarification sur la **collecte et valorisation des déchets avec un budget annexe dédié**
- La **fusion des budgets annexes eau et assainissement**
- La 1^{ère} étape de **convergence des prix de l'eau et de l'assainissement**
- L'augmentation sensible de la **contribution au SDIS**
- La **recette exceptionnelle du SDEM** (700 000€ en 2023)
- Le déménagement à la Tour Agglo et **la vente du siège actuel** (recette en 2024)
- **La baisse des dotations de 34 000€**
- **Structure de la dette : un endettement maîtrisé**
- **CAF nette positive de + de 2M€**

LES ORIENTATIONS PROPOSEES POUR L'ELABORATION DU BUDGET

Les élus communautaires ont travaillé collectivement sur des pistes d'économies et de ressources pour construire le budget et les propositions suivantes ont été faites :

- **Ne pas augmenter les taux d'imposition**
- **Baisser de 2.5% les inscriptions budgétaires en fonctionnement** (inflation comprise)
- **Augmenter certains tarifs** (centre aquatique, bassins de natation, tarif extérieur self FJT, tarifs Accueil collectif de mineurs, transports scolaires)
- **Adapter le périmètre de certains services**
 - périmètre d'ouverture des bassins d'apprentissage de la natation de Saint-Amand et Graignes
 - public cible de la carte KioskAgglo (passage de 3-25 à 3-15 ans)
 - principe d'adhésion de sports vacances
- **Baisser les subventions de 10%**
- Instaurer la **taxe GEMAPI** en 2024 et augmentation de la **TASCOM**
- **Requestionner les politiques publiques qui arrivent à échéance** en 2023 : PESL, PAT...
- **Requestionner le maintien ouvert de certains gymnases** sous-utilisés
- **Ne pas renouveler les postes** suite à des départs d'agents
- **Différer certains projets** d'investissement
- **Prioriser les investissements sur les économies d'énergie**
- Réviser **la ligne de partage agglo-communes pour un effort collectif avec la mise à jour du pacte fiscal et financier**

1. **Participation de la commune sur les gros travaux des équipements sportifs** (49% du reste à charge) – hors équipements à vocation unique
2. **Participation de l'Agglo à des travaux sur les équipements communaux sportifs rétrocédés ou équipements sportifs supra-communaux**
3. **Prise en charge à 100% par les communes de l'apprentissage de la natation scolaire** (hors transport)
4. **Mise en place d'une contribution annuelle à l'Agglo de 10€/habitant de chaque commune**

ZOOM SUR LES PROJETS 2023

→ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Aménagement de l'extension d'Agglo21 (barreau routier et aménagement paysager)

Aménagement du Parc du Bocage

Recettes

Vente terrains

Pépinières agroalimentaire ATELIER21

Politique d'investissement dans la modernisation commerces et artisanat



→ **CYCLE DE L'EAU**

Sécuriser l'approvisionnement en eau

Investissement sur le barrage de Fumichon

Travaux d'interconnexion :

St-Lô / Condé / St-Jean-d'Elle :

Graignes / St-Jean-d'Elle

Schéma directeur d'eau potable

Protection du barrage de Semilly à St-Lô

Renouvellement de réseaux d'eau potable pour limiter les fuites :

- Secteur centre (Saint-Lô / Pont-Hébert)
- Secteur Est (St-Clair / Torigny)
- Secteur Ouest (Marigny)
- Secteur Nord (St-Jean-de-Daye / Graignes)
- Secteur sud (régie Canisy/Condé/Tessy)

Trois schémas directeurs d'assainissement (Bourgvallées, Condé-sur-Vire, Rémilly-les-Marais)

Schéma d'élimination des boues d'épuration

Renouvellement de réseaux d'assainissement :

- Secteur centre (Saint-Lô / Pont-Hébert)
- Secteur Torigny
- Secteur Marigny
- Renouvellement de postes de refoulement à Saint-Lô

Travaux d'extension de réseaux d'assainissement :

- Couvains
- Moon/Elle



- Bourgvallées
- Station d'épuration :
- Amélioration station de Marigny
 - Travaux sur bassin tampon de Saint-Lô
 - Travaux station de Saint-Lô
 - Etudes pour stations de St-Jean-d'Elle, Tessy et Moyon

→ **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Schéma directeur des énergies
Investissement les économies d'énergie : ombrières, tracker solaire



→ **COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS**

Acquisition des bennes
Finalisation du schéma



→ **MOBILITÉS**

Aménagements cyclables
Nouvelle politique de location de vélos assistance électrique
Prime à l'achat de vélos à assistance électrique



→ **ENFANCE-JEUNESSE**

Dématérialisation Carte KioskAgglo .
Aménagement relais petite enfance à Canisy
Crèche à Saint-Lô (site de l'Aurore)



→ **SPORTS**

Centre sportif F. Beaufiles
Piste d'athlétisme
Stade de Rugby



→ **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Campus unique 2025



→ **URBANISME ET PLANIFICATION TERRITORIALE**

PLUi



→ **HABITAT**

Programme local de l'habitat dont OPAH
Terrain familial pour les gens du voyage (étude)



→ **APPUI AUX COMMUNES**

Mise en œuvre des Contrats Agglo-communes



→ **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Réaménagement du siège Tour Agglo



A RETENIR – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

- **Pas d'augmentation de la fiscalité directe** en 2023 malgré une situation fragile
- **Une réflexion globale des dépenses de fonctionnement, des périmètres des services, des subventions**
- **Révision de la ligne de partage AGGLO-COMMUNES** pour collectivement mettre en œuvre le projet de territoire

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   